



# PRÉFET DE LA MARTINIQUE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Fort-de-France, le 17 mars 2020

## Communiqué de presse

### Coronavirus : report du 2<sup>ème</sup> tour des élections municipales et communautaires

Le 16 mars 2020, le président de la République a décidé de prendre des mesures pour réduire à leur plus strict minimum les contacts et déplacements sur l'ensemble du territoire afin de lutter plus fortement contre le coronavirus.

Parmi ces mesures, il a annoncé le report du second tour des élections municipales et communautaires à une date ultérieure.

Ce matin, mardi 17 mars, le ministre de l'Intérieur a déclaré :  
« ... Un Conseil des ministres a été convoqué où a été présenté un projet de décret abrogeant la convocation des électeurs pour le second tour des élections municipales et communautaires, prévu à l'origine pour ce dimanche 22 mars.

*La décision de retarder ce second tour concerne 3253 communes dont le conseil municipal a été partiellement pourvu et 1669 communes où aucun conseil municipal n'a été élu à l'issue du premier tour. Pour les 30 000 autres communes un conseil municipal complet a été élu à l'issue du premier tour de scrutin de dimanche dernier. Ils pourront se réunir en fin de semaine pour élire maire et adjoints.*

*Pour notre démocratie, cette décision est lourde, vous le savez. Le Président de la République l'a prise en responsabilité en s'appuyant sur le consensus scientifique, déconseillant la tenue du second tour du scrutin et le consensus politique, appelant au report du scrutin.*

*Dès demain, lors d'un nouveau conseil des ministres, ce décret sera complété par un projet de loi, examiné aujourd'hui même par le Conseil d'État.*

*La date de dépôt des candidatures pour le second tour sera repoussée. Sa détermination fera l'objet de consultations avec les formations politiques. Cela veut dire, comme je l'ai annoncé hier, que le délai de dépôt qui courait normalement jusqu'à ce soir 18h ne s'applique plus. Il sera repoussé par la loi ».*

#### Contacts réservés aux médias :

Oualid SAHTOUT - 06 96 28 34 42  
oualid.sahtout@martinique.pref.gouv.fr  
Ghislaine ANGLIONIN 06-96-23-19-93  
ghislaine.anglionin@martinique.pref.gouv.fr

Suivez l'actualité de

*L'Etat en Martinique*

sur internet : [www.martinique.pref.gouv.fr](http://www.martinique.pref.gouv.fr)  
sur Facebook : @prefet.martinique  
sur Twitter : @prefet972

